



Bruggeman Blue Label Levure Instantanée Fiche Technique

CODE DU PRODUIT

VI-BRUG

DESCRIPTION GENERALE & UTILISATION

Bruggeman Blue Label Levure Instantanée est une levure pour des applications de boulangerie à la fois pour l'usage artisanal et industriel. Cette levure est obtenue par la multiplication de cellules de levure à partir d'une souche pure sélectionnée de l'espèce *Saccharomyces cerevisiae*. Le produit se présente sous forme de vermicelles, de couleur crème avec un goût et une odeur caractéristique. La levure peut être ajoutée directement à la farine ou à la pâte pendant le mélange. La dose dépend entre autres de l'application, de la recette, du type de processus et des conditions opératoires.

PAYS D'ORIGINE:

Belgique

CARACTÉRISTIQUES

INGRÉDIENTS	%
Levure (<i>Saccharomyces cerevisiae</i>)	± 99%
Emulsifiant: Sorbitan de monostéarate (E491)	<1%
VALEURS NUTRITIONNELLES TYPIQUES (*) (par 100g de produit)	
Énergie	357 kcal , 1494 kJ
Lipides, dont	5,7 g
acides gras saturés	0,9 g
acides gras polyinsaturés	0,3 g
Glucides, dont	19 g
sucres	14 g
Fibres alimentaires	27 g
Protéines	43,7 g
Sel	0,3 g
Matière sèche	95,5% ± 1%
VALEURS MICROBIOLOGIQUES TYPIQUES (valables à l'emballage)	
Coliformes	≤ 1000 cfu/g
<i>Staphylococcus aureus</i>	≤10 cfu/g
<i>Salmonella</i> spp.	Absence dans 25 g

(*) Les valeurs nutritionnelles sont basées sur le document "General Characteristics of Dry bakers' yeast" de Cofalec (= Confédération des producteurs de levure européens), <http://www.cofalec.com/the-world-of-yeast/yeast-characteristics/>.

Remarque: la levure est exemptée de l'obligation de déclaration nutritionnelle obligatoire conformément à l'annexe V du règlement (EU) 1169/2011.

ALLERGÈNES

Bruggeman Blue Label Levure Instantanée est conforme au règlement (EU) 1169/2011. L'étiquetage n'est pas nécessaire en ce qui concerne les 14 substances allergènes inclus dans (EU) 1169/2011.

OGM

Conformément au règlements (EU) 1829/2003 et 1830/2003, Bruggeman Blue Label Levure Instantanée n'est pas soumis aux exigences relatives à l'étiquetage des OGM.

RÉGIME DIÉTÉTIQUE

- Végétariens, vegans
- Kosher
- Halal

STOCKAGE & CONSERVATION

La durée de conservation du produit est de deux ans à partir de la date de production, si la levure est conservée dans son emballage original fermé dans un endroit sec et tempéré.

Une fois ouvert, la durée de conservation est limitée et le stockage dans le réfrigérateur est recommandé.

EMBALLAGE

- 20 x 500 g = 10 kg
- 1 x 10 kg = 10 kg
- L'emballage primaire est conforme à la législation européenne concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires (règlement (EU) 1935/2004, 2023/2006 et 10/2011).

CODAGE

Sur chaque emballage individuel et/ou carton les codes suivants sont imprimés:

- AJ ou AB : code spécifique indiquant que la levure est produit chez Algist Bruggeman NV
- MM/AAAA ou JJ/MM/AAAA : date limite d'utilisation (DLU)
- xxxxxx : numéro de lot, composé de 7 chiffres; les deux premiers chiffres représentent l'année, par exemple 22

En cas de questions, veuillez indiquer le numéro de lot.

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

Une MSDS n'est pas exigée par le règlement (EU) 1907/2006 (REACH). La levure n'est pas classifié comme dangereux.

Les informations ci-dessus sont, à notre connaissance, véridiques et exactes; cependant, cette fiche technique ne doit pas être considérée comme une garantie expresse ou implicite, ou comme condition de vente de ce produit. La prochaine version de ce document ne sera pas envoyée automatiquement. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que les conditions d'utilisation et les applications dans lesquelles le produit pourra être utilisé sont conformes aux lois et réglementations locales en vigueur.